



France Outre-Mer

Bulletin de liaison de la région IDF/CVL et FOM

VOS CONTACTS

Président

M.Thierry Duchemin

Tel : 06.17.28.82.68

Email : thierryduchemin@wanadoo.fr

Vice – Président

M. Pascal Boucher

Tel : 06 50 06 22 01

Email : pascal.boucher37@gmail.com

Trésorier

M. Gérald Dreumont

Tél : 06 83 01 96 52

Email : gedreum@gmail.com

Trésorier adjoint

M.Gilles Guillet

Tél : 06 85 79 38 36

Email : gilles.guillet.sabg@wanadoo.fr

Secrétaire Générale

Mme Bénédicte BIRON

Tel : :06.09.57.13.26

Email : benedictebiron@outlook.fr

Secrétaire Adjoint

M. Manuel Lopez

Tél :

Email : papitomanulopez@free.fr

N° 2

DECEMBRE 2024

SOMMAIRE

Vos contacts

Compte rendu de l'AG de la Région

Le salon de l'Agriculture 2025

Informations générales

Compte-rendu d'expositions

La vie des clubs et associations

Les rendez-vous de vos associations dans la
région

Agendas d'exposition

La recette

Chers membres,

C'est avec joie et enthousiasme que nous avons confectionné ce 2^{ème} numéro de notre bulletin régional afin d'apporter à tous des informations sur la vie et les activités des différentes associations avicoles dispersées sur notre grand territoire. Un territoire, regroupant des zones très fortement urbanisées comme la région parisienne et des zones de campagne. Cette diversité permet à nos associations de grandes richesses d'activités et ce bulletin sert de lien entre tous.

Afin que nous puissions informer les autres associations de vos présentations, expositions, journées techniques, et activités diverses, n'hésitez pas à nous faire parvenir à Thierry et à moi-même ces informations, nous les glisserons dans notre bulletin.

Envoyez-nous quelques photos de vos expositions et un petit résumé, souvent, quelques lignes suffisent pour mettre en valeur le travail que vous accomplissez.

Nous attendons vos belles photos et vos idées d'articles avec impatience.

Thierry se joint à moi pour vous souhaiter à tous ainsi qu'à vos proches de belles et douces fêtes de Noël.



Bénédicte Biron et Thierry Duchemin

COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE **du 10 Novembre 2024 à Brie Comte Robert** **de la Région IDF/CVL& FOM**

Présents : MEYER Claude, LOPEZ Manuel, GUILLET Gilles, HERMANN Pierre, DUCHEMIN Thierry, MORIN Jérémy, BIRON Bénédicte, NIVELLE Jocelyne, DADU Daniel, DREUMONT Gérald, BOUILLON Cyril, WANLIEZ Valérie, LELOUP, LOPEZ Manuel,

Excusés : Bouret Yves - Nivelles Jean - Pascal Boucher avec pouvoir – Ménigoz avec pouvoir -

Ordre du jour :

- Rapport moral du président
- Bilan Financier par notre trésorier
- Bilan salon de l'Agriculture 2024
- Préparation salon de l'Agriculture 2025
- Evolution de la diffusion des identifications
- Point sur la vente des cages de l'EAE
- Bulletin d'information de la région
- Questions diverses

1. Rapport moral du président :

Le président remercie toutes les personnes présentes pour représenter leurs associations pour cette AG et particulièrement ceux qui sont venus de loin.

L'année 2024 a surtout été marquée par la réalisation de l'exposition des lapins par la région IDF/CVL & FOM au salon de l'Agriculture. Rappel du contexte, mi-décembre 2023, la SCAF informe le CENECA qu'ils ne veulent pas réaliser cette exposition car volailles en sont encore absentes. La région accepte de réaliser l'exposition, mais la SCAF refuse le parrainage, un seul juge accepte et est venu à titre officiel. Le salon s'est bien passé et a été une réussite. Encore merci à tous les bénévoles qui se sont dévoués sans compter. Pour le salon 2025, c'est la région qui est chargée à nouveau d'organiser l'exposition des lapins mais avec le parrainage de la SCAF.

Le décès brutal d'Yves Desforges a été un choc pour tous. Yves était également un pilier pour le salon de l'Agriculture.

Cette année a vu la création du bulletin de la région, regroupant les informations, les expositions qui ont lieu dans la région.

Ce bulletin sera diffusé 3 fois par ans à destinations des clubs et associations d'aviculture.

Le contexte actuel n'est pas favorable, réactivation du niveau risque élevé grippe aviaire, baisse du nombre d'éleveurs, vieillissement des éleveurs, arrêt de certaines associations...

Il nous faut néanmoins rester optimiste et essayer de maintenir nos clubs le mieux possible.

2. Bilan financier

Mrs Dadu et Nivelles avaient été désignés l'an passé comme vérificateurs des comptes. Ils ont vérifié au préalable les comptes que leur a présenté le trésorier.

Les comptes sont présentés sont reportés ci-dessous :

Compte de résultat FSA IDF/CVL au 31/12/2023

	DEPENSES		RECETTES	
	2023	2022	2023	2022
Cotisation SCAF	594€	744 ;00€	594,00€	744 ;00€
Administration	257.90€	226,27€		
Bagues Certificats	2918.63€	3781,12€	3773.50€	4818,05€
<i>Volailles</i>	1512.35€	2409,80€		
<i>Pigeons</i>	897.85€	803,00€		
<i>Lapins</i>	283.20€	294,45€		
<i>Cobayes</i>	10.00€	61,00€		
<i>Frais de port</i>	215.23€	212,87€		
Récompenses	300,00€	200,00€		
Participation salon de l'agriculture	338.60			
Assemblée générale	90.00€			
Frais bancaires	100,00€	100,00€		
Divers	30.00			
Total	4629.13€	5051,39€	4367,50€	5562,05€

Soit un excédent de recettes sur les dépenses en 2023 de 261.63€ (contre 510.66 en 2022)

BILAN de la FSA IDF/CVL au 31/12/2023					
ACTIF			PASSIF		
	2023	2022		2023	2022
Banque	6179.13€	7443,76€	Réserves	7300.45€	7562,08€
Charges constatées d'avance	1359.66€	156,32€	Charges à payer	238.34€	38,00€
TOTAL	7538.79€	7600,08€		7538.79€	7600,00€

Les frais bancaires : le crédit agricole qui est la banque de l'association prend des frais de pour les opérations et le traitement des dossiers.

Pour l'exercice 2024, il faut que les comptes soient vérifiés par 2 membres de l'association (hors membres du bureau).

L'assemblée approuve les comptes.

Nomination des contrôleurs des comptes pour l'année 2024

Sont reconduits :

- Daniel Dadu
- Michel Nivelles

3. Bilan salon de l'Agriculture 2024

Le contexte a déjà été rappelé dans le rapport moral, le travail a été énorme pour les bénévoles, tous se sont investis à fond, et le salon a été une réussite. Un compte rendu a été publié dans le bulletin de la région. Nous avons eu la confirmation par Comexposium que la région organisera de nouveau l'exposition d'aviculture en 2025.

4. Préparation du salon 2025

Nous avons pour 2025, le parrainage de la SCAF, donc pas de soucis pour avoir les juges.

Comexposium impose un certain nombre de contraintes. Le salon doit être une vitrine pour les différentes races des animaux. Les organisateurs du salon veulent plus de races différentes, des races de rapport etc... Ils veulent voir de la diversité, de la qualité et pas 150 lapins identiques ! Il a été imposé un quota de 20 lapins par race.

Le droit d'expo est de 650 euros et parallèlement nous recevons une subvention de 7000 euros de Comexposium et de 5000 euros du Ceneca.

Les inscriptions ont déjà été envoyées. A ce jour environs 70 lapins déjà inscrits.

Un appel aux adhérents pour venir donner un coup de main au salon sera lancé prochainement.

5. Evolution de la diffusion des identifications

Comme on a pu le constater au travers des comptes, les bagues et certificats sont en constante diminution. Baisse du nombre d'éleveurs, baisse du nombre de volailles et lapins, nos éleveurs vieillissent et il y a peu de jeunes qui prennent la relève.

L'alimentation qui a fortement augmenté est également un frein à l'élevage. Réaliser une exposition devient compliqué.

En 2020 la commande de bagues était de 3706 €

En 2023 la commande de bagues était de 1512 €

En 3 ans le volume a été divisé par 2 !

Mr Meyer explique le puçage des lapins. Mme Biron insiste sur le fait que le puçage des lapins est du domaine des vétérinaire et pour le moment n'est pas autorisé en France pour les expositions.

Mr Meyer explique qu'il existe des puces « simples » qui reviennent à environ 1€/ puce et le lecteur coûte environ 20 €. En Suisse, les éleveurs sont autorisés à pucer leurs lapins et à les présenter aux expositions. Mr Meyer explique qu'il a contacté la FFC et Mr Boucher mais sans succès jusqu'à présent. En Suisse, ils ont démarré en 2021 et maintenant un certain pourcentage de lapins pour les expositions sont identifiés par puces électroniques.

Pour pucer, il faut une méthodologie précise. Mr Meyer doit nous faire parvenir son protocole envoie.

6. Ventes des cages de l'EAE

L'EAE (Entente Avicole de l'Essonne) n'ayant plus d'activité, a décidé de se séparer de son matériel afin de ne plus payer les frais de location du hangar et de l'assurance. La région a accepté d'aider l'EAE à vider le hangar. La région a gardé les grandes cages pour ses activités. Il faut maintenant que l'EAE fasse la dissolution de l'association. Mr Lopez doit contacter Mme Heurtel à ce sujet.

7. Bulletin d'information de la région

Le bulletin a été très apprécié par les adhérents et tous souhaitent que ce format perdure. La région IDF/CVL & FOM est très vaste, très variée et contrastée, le bulletin permet de regrouper et de diffuser plus facilement les informations issues de nos régions.

8. Questions diverses

- Il sera proposé en 2025 une évolution des statuts de la région. Les nouveaux statuts seront proposés en 2025 pour discussion et votés en AG.
- Il est proposé par notre trésorier une augmentation pour 2025 du don que fait la région aux organisateurs d'expositions.

Il y a 5 expositions organisées dans toute notre région, en 2025 la région accordera 200 euros par exposition.

- Il serait bien que les organisateurs puissent faire un « prix spécial de la région » qui met en valeur une race de la région où est organisée l'exposition.
- Frais bancaires : peuvent être réduits avec l'application « YAPLA ». Le crédit Mutuel offre les frais bancaires aux associations.
- La région va s'abonner à FFC-infos pour 10 €/an, c'est le bulletin bi-mensuel de la FFC.
- Mr Dadu demande si l'association l'AMOMA (mérite agricole) pourra comme par le passé faire leur pot de remerciement dans le bureau du président lors du salon de l'agriculture. A voir ultérieurement avec T.Duchemin.
- Mr Dadu qui est en charge de valoriser la race de volaille « Pictave » cherche des éleveurs et souhaite les encourager.
- En 2023, Mme Motte avait demandé si la région pouvait organiser une exposition avicole à Groslay dans le cadre de leur fête des jardins. C'était une demande de la mairie de Groslay. Pour le moment, la mairie réalise des travaux, mais dès que ceux-ci seront finis, on pourra proposer à Mme Motte de faire une présentation.

Merci à tous les participants

La secrétaire générale

Bénédicte Biron

Le président

Thierry Duchemin



Après l'AG un repas bien mérité, copieux, confectionné avec soin par l'équipe de la SABG

Préparation du salon de l'Agriculture 2025

Comme vous le savez déjà et comme vous avez pu le lire dans le compte rendu de l'AG, la Région est en charge cette année encore de l'organisation de la partie aviculture au salon de l'agriculture. Le 61^{ème} Salon International de l'Agriculture de Paris aura lieu du 22 février au 2 mars 2025. Les volailles sont encore interdites d'exposition, la grippe aviaire sévissant encore, seuls les lapins pourront être exposés.

Les organisateurs du salons souhaitent que les animaux exposés soient de beaux sujets, qu'ils représentent les diverses races que nous élevons et qu'il y ait de la diversité, et pas des alignements de de nombreux lapins identiques. A la demande de Comexposium, il a été limité à 20 sujets par race exposée. Cette année la SCAF nous ayant accordé son parrainage, nous n'avons pas de problème de juges.

Les feuilles d'inscription ont été envoyées, et les inscriptions commencent à arriver.

Un appel aux bénévoles pour venir aider au salon va être lancé ainsi qu'un planning afin que chacun puisse s'inscrire afin de venir donner un coup de main.

Toute aide, même la plus minime est la bienvenue, nous vous en serons très reconnaissants.

Bénédicte Biron



Influenza Aviaire Hautement Pathogène

Depuis le 9 novembre dernier, le ministère de l'Agriculture a relévé le niveau de risque de l'IAHP de « modéré » à « élevé » sur tout le territoire métropolitain. Il renforce les mesures de prévention et de biosécurité pour les élevages de volailles et la chasse et entraîne certaines mesures pour nos volailles.



LUTTE CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE

Avez-vous bien protégé vos oiseaux ?



Message à l'attention des petits détenteurs d'oiseaux
(basse-cour, oiseaux de particuliers et d'ornement)

Chaque année, les virus de l'influenza aviaire entraînent l'abattage de millions d'oiseaux. Chacun a son rôle à jouer dans la prévention et pour lutter contre la diffusion du virus. Les mesures de prévention à respecter impérativement par les petits détenteurs d'oiseaux à visée non commerciale sont les suivantes :

1. en niveau de risque « élevé », mettre à l'abri vos oiseaux dans un environnement fermé. Éviter de les vendre/donner ou de les déplacer ;
2. surveiller quotidiennement vos oiseaux et contactez votre vétérinaire en cas de signes nerveux ou respiratoires ou en cas de changement de comportement ;
3. protéger le stock d'aliments, de litière de l'humidité et aussi de tout risque de contamination (contact avec d'autres oiseaux) y compris pour l'eau et les abreuvoirs ;
4. ne pas se rendre dans des élevages de volailles, y compris des petites fermes avec vente de produits sur place, sans prendre de précautions (nettoyer vos vêtements avant et après la visite, ne pas toucher le matériel de l'élevage ni les oiseaux...);
5. nettoyer et désinfecter régulièrement l'endroit où vivent les oiseaux et l'équipement utilisé pour leur entretien. Pour ce faire, ne jamais utiliser d'eau de surface (mare, ruisseau, eau de pluie...);
6. déclarer vos oiseaux à la mairie. Plus de renseignements : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

En cas de mortalité anormale de vos oiseaux, conservez les cadavres, isolez-les, protégez-les et contactez votre vétérinaire ou votre direction départementale de la protection des populations.

Plus d'information : agriculture.gouv.fr/tout-ce-qu'il-faut-savoir-sur-l'influenza-aviaire

- Décembre 2022 -

Bénédicte Biron

En Suisse, le marquage des lapins et cobayes par puce électronique

En France le marquage des animaux par puces électroniques est un acte réservé aux vétérinaires, le marquage des lapins pour les expositions n'est pas autorisé. Mais nos voisins suisses ont franchi le pas et depuis 2021, le marquage par puce est autorisé pour l'identification des lapins et cobayes pour les expositions. Des cours sont dispensés aux associations d'éleveurs par les autorités.

En France, quelques éleveurs demandent que la même chose soit réalisable.

Note de dossier pour :

Introduction à la puce électronique

Rassekaninchen Schweiz
Lapins de race Suisse
Conigli di razza Svizzera
Cunigls da razza Svizra



Introduction de l'identification par puce électronique des lapins de race en Suisse

Pour introduire l'identification des lapins par puce électronique, j'ai d'abord eu un entretien avec les responsables de l'Office fédéral afin de coordonner les conditions-cadres et les objectifs. Ensemble, nous avons pu fixer un objectif global pour la mise en œuvre de cette mesure.

L'étape suivante consistait à créer la structure du cours pour former les éleveurs. Celui-ci a été développé en collaboration avec un vétérinaire, un expert de l'office fédéral et moi-même. Au cours d'un atelier de quatre heures, le contenu central et l'orientation du concept de formation ont été développés, qui comprenaient à la fois les aspects théoriques et pratiques de l'identification des puces.

Une fois le matériel de cours élaboré, nous nous sommes retrouvés pour finaliser le texte et réaliser un exercice pratique. Après une révision minutieuse des documents, ceux-ci ont été envoyés à l'Office fédéral pour examen et approbation.

Le cours est ensuite structuré de manière à pouvoir se dérouler en séance de deux heures avec une dizaine de participants, assurant un mélange équilibré de bases théoriques et d'exercices pratiques.

Conclusion : Au cours des trois années qui ont suivi l'introduction de ce programme de formation, plus de 400 éleveurs de lapins ont réussi à faire face au problème.
Formation à l'identification par micropuce.

Mülchi, 2.11.2024 Peter Iseli, Président, Lapin de race Suisse

Informations communiquées par Mr Claude Meyer

Les bienfaits de la prêle pour votre élevage

La prêle (equisetum arvense), également appelée « queue-de-cheval », est une plante herbacée vivace qui pousse dans les zones humides de l'hémisphère nord. La prêle est riche en silice, un minéral qui est important pour la santé des os, des articulations et des tendons. Elle contient également des flavonoïdes, des acides aminés et des phytostérols qui ont des propriétés anti-inflammatoires et antioxydantes.



Avec de la prêle que vous avez cueilli en juillet ou août et fait sécher, mettre à tremper 40 à 50 grammes de plante séchée par litre d'eau, pendant 3 heures puis faire bouillir doucement pendant 20 minutes puis laisser infuser 10 minutes.

Utiliser cette décoction régulièrement dans l'eau de boisson de votre élevage, cela pourra aider vos poules à passer un automne et un hiver au top de leur forme.

La tisane de prêle est également très bonne pour la santé humaine.

Vous pouvez utiliser de la prêle déjà séchée du commerce.

Recette communiquée par Raphaël Jimenez (SACCY)

Compte-rendus d'expositions de la région

Exposition Nationale d'Aviculture de HOUDAN (78)

Dans le cadre de la Foire de la St Matthieu **28 & 29 septembre 2024**

Près de 400 cages, une trentaine d'éleveurs présents pour cette exposition avicole qui a lieu dans le cadre d'une des plus anciennes foires de France à Houdan, car cette année c'est la 954^e édition de cette foire. Exposition organisée par la SACCY.

Cette foire qui a lieu très tôt dans l'année avicole, lance en général la saison des expositions. Les races emblématiques de la région de Houdan, à savoir la Mantes, la Faverolles et la Houdan étaient présentes en nombre.

Le nouveau préfet des Yvelines, Mr Rose qui était présent à l'inauguration est « tombé » sous le charme de ces volailles et a souhaité avoir ces poulettes de compétition dans le poulailler de la préfecture.

Quelques photos de l'exposition et des récompenses.



Inauguration de l'exposition en présence du préfet et des élus de la ville et du département



Les élèves du Buat qui aident au montage assistent au jugement



Un grand merci à tous les éleveurs et aux bénévoles en rendez-vous pour le Saint Matthieu 2025 !

Exposition Nationale de Brie Comte Robert (77)

9 & 10 Novembre 2024 Organisée par la Société Avicole Brie et Gatinais

Près de 400 cages, une trentaine d'éleveurs présents pour cette exposition avicole qui avait lieu dans la salle du Safran magnifiquement décorée à Brie Comte Robert. Dans le cadre de cette exposition, avait lieu le championnat de France de la Gatinaise. Quelques photos de cette très belle exposition.



Pour la plus grande joie des enfants, les éclosions avaient lieu en direct



Exposition Nationale d'Aviculture de Fontaine en Sologne (41) **Les 19 & 20 octobre 2024 Organisée par La Basse cour du Loir et Cher (41)**

Lors de cette exposition organisée dans les serres d'Horti Sologne ont lieu 2 championnats, le championnat de France de la poule de Contres et le championnat inter régional de la poule Sussex.



La vie de vos associations

Des poules à la préfecture de Versailles, les races locales à l'honneur !

Cette année 2024, lors de l'inauguration de la Saint Matthieu, le nouveau préfet des Yvelines, Mr Frédéric Rose était sous le charme des volailles des races emblématiques de la région de Houdan, et souhaitait refaire un poulailler dans les jardins de la préfecture, dans le centre historique de Versailles, à deux pas du château, un cadre royal pour des poules de race !

Le jardin de la préfecture accueillait jusqu'à présent, quelques poules pondeuses sans type particulier, mais il y a quelques temps, un renard, est venu faire son marché et a croqué ces poulettes dodues, depuis le poulailler était vide. Pour éviter un nouveau drame, une volière a été installée pour sécuriser l'emplacement du poulailler.

La SACCY a offert au préfet Mr Rose, 3 poules de nos races locales emblématiques, une Faverolles, une Houdan et une Mantes.



Poules sélectionnées présentées par Yves Bouret, président de la SACCY à Mr Rose, photo du jardin dans lequel les poules vont pouvoir se promener.



Les rendez-vous de vos associations dans la région

LAPIN CLUB FRANCILIEN



Journée technique 2025

Après un fâcheux désagrément, la journée technique annuelle organisée par la Lapin Club Francilien reprend son positionnement habituel.

Elle se déroulera le 24 mai 2025

à Leudon-en-Brie

Le programme est en cours d'établissement

8 & 9 février 2025 Exposition d'aviculture d'Argenton sur Creuse (36)

ARGENTON/CREUSE
HALLE DES EXPOSITIONS
**EXPOSITION NATIONALE
D'AVICULTURE**



Sai
Société d'Aviculture de l'Indre

Samedi 8 FEVRIER 2025 (9h-18h)
Dimanche 9 FEVRIER 2025 (9h-16h)

Entrée : 2,50€ Gratuit jusqu'à 12 ans

Ne pas jeter sur la voie publique IPMS

Date limite d'Inscriptions : 5 janvier 2025
Contact : Mr Julien Delorme 06 08 00 30 99

Les feuilles d'inscription sont envoyées
séparément

AGENDA D'EXPOSITIONS

Quelques dates d'expositions

- Janvier 2025

18 et 19 janvier. Evreux (27). Exposition nationale organisée par la Société d'Aviculture de l'Eure (SAE). Championnat de France des races Normande (CSRAN), Championnat de France des Pigeons Cauchois. Prix spécial Gérard Gouhier sur 4 meilleurs pigeons Cauchois de même couleur (couleur rare ou difficile). Prix spécial lapins Havane Français (ANEF). Prix spécial Normandie Aviculture sur les 4 meilleurs sujets toutes races et catégories confondues. Prix spécial jeunes éleveurs. Le Guet Yoann Tél 06 75 31 20 72 E-Mail societe.aviculture.eure27@gmail.com

25 & 26 janvier. Bussy-Lettree (51). Exposition nationale organisée par la Société champenoise d'Aviculture. Championnat régional de la Marans, Cauchois et CELAC. Prevostat Jean Marie Tél 06 21 84 63 32 E-Mail jmprevostat@neuf.fr

25 et 26 janvier. Saint-Pourçain sur Sioule (03). Exposition internationale organisée par l'Union Avicole Bourbonnaise. Championnat de France des pigeons Lynx (CFL), Lahore (LCF). Rencontre internationale et coupe de France de la tourterelle Rieuse (CFTR). Manche franco-belge des oiseaux d'ornement (TCG Club - Belgique). Championnat régional des poules Pékin et Cochin (CFPPC). Souvenirs Jean-Michel Doriol en Pigeon Texan, Jean-François Sanvoisin en Poule Bourbonnaise, Jean Bourret en palmipèdes. Partenaire officiel de la course aux points pour les lapins. Chéradame Vincent, Tel 06 63 47 40 57, E-Mail vincentcheradame@live.fr

- Février 2025

1 et 2 février. Cherbourg en Cotentin (50). Exposition nationale organisée par la Société Avicole de Cherbourg et du cotentin. Championnat de France de la Cotentine (centenaire de la reconnaissance de la race cotentine). Eudet Michel, Tél 02 33 94 39 64, E-mail michei.eudet@gmail.com

8 et 9 février. Charleville-Mézières (08). Exposition nationale organisée par la Fédération d'Aviculture des Ardennes. Coupe de France du lapin Argenté et du lapin Satin. Championnats franco-belges du lapin Alaska et du lapin Vienne. Championnat régional volaille Brahma -- Rencontre franco-belge du Bantam Club -- Challenge Chabo France. Spécial Pigeon Voyageur Sport et Beauté. Poncelet Emmanuel, Tél 06 32 47 16 51 après 17, E-mail poncelet.emmanuel@yahoo.fr

8 et 9 février. Argenton sur creuse (36). Exposition nationale organisée par la société d'Aviculture de l'Indre. Championnat régional du Bantam Club. Championnat régional de l'APADOM. Championnat régional de la poule du Berry. Championnat régional ANEF. Challenge régional AFER. Participation à la course aux points -lapin club de France.
Contact : Mr Julien Delorme 06 08 00 30 99

15 & 16 février. Bréhal (50). Exposition nationale organisée par Association Avicole du Bocage Granvillais (AABG). 14 Récompenses d' Encouragements des races Normandes, Challenge Malines. Liron Jean François, Tél 06 88 02 05 74, E-mail jejegalles50@gmail.com

15-16 Février 2025 .Paray le Monial (71) Exposition nationale organisée par la Société Avicole du Charolais . Championnats régionaux : Poules Brahma , lapins Géants , Pigeons Sottobanca . Partenaire de la course aux points . BAUDRON Michèle 06.80.42.10.56 . baudronmjf@orange.fr

22 Février au 02 mars. Paris (75) Porte de Versailles. Exposition nationale organisée par FSA.IDF.CVL.FOM . Thierry Duchemin Tél 06 17 28 82 68, E-mail thierryduchemin@wanadoo.fr

- **Avril 2025**

12 et 13 Avril. Luc sur Mer (14). Exposition nationale organisée par les Sélectionneurs d'Animaux de Basse-Cour de Saint Vigor le Grand et Environs. Rencontre régionale du lapin nain (UNESLN), pigeon frisé et tourterelles rieuses. Martin Nicolas, Tél 06 58 01 89 23, E-Mail nicolas.martin.gc@orange.fr



A vos fourneaux pour les fêtes!

Lapin aux pruneaux

Pour 4 personnes

Préparation 20 minutes

Cuisson : 45 minutes + 25 minutes

Ingrédients :

1 beau lapin

100 g de lard coupé en dés

2 oignons

1 bouquet garni

250 g de pruneaux trempés 2 heures dans de l'eau

Fécule

Vin blanc

Saindoux, sel, poivre

Préparation :

Coupez le lapin en morceaux que vous ferez dorer dans le saindoux avec le lard et les oignons.

Mouillez à hauteur d'eau chaude, ajoutez le bouquet garni, sel, poivre et faites mijoter à couvert pendant 45 minutes. Ajoutez les pruneaux et continuez la cuisson pendant 25 minutes. Liez avec la fécule délayée dans le vin blanc.

Accompagnez de pommes de terre en purée ou nature.

Bon appétit !

Recette communiquée par Bénédicte Biron

